



# PÉTITION

## POUR LA RECONNAISSANCE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DE L'ENGAGEMENT DE LA FEMME EN PÉRIODE PÉRINATALE

### Adhésion aux valeurs et aux principes

*Le Regroupement Naissance-Renaissance (RNR) est le porte-parole officiel des femmes et des familles du Québec pour faire reconnaître leurs droits et leurs besoins lors de la grossesse, de la naissance et de la période postnatale (représentant l'année qui suit la naissance de l'enfant).*

*Le RNR coordonne la Coalition nationale pour la reconnaissance de la maternité. Ils travaillent ensemble à faire reconnaître la contribution sociale de TOUTES les femmes qui s'engagent dans la maternité. Ils ont besoin de l'appui du plus grand nombre de Québécoises et de Québécois pour donner de la force à leurs actions. En signant cette déclaration, vous adhérez officiellement aux valeurs et aux principes de justice et d'équité envers les femmes qui s'engagent dans la maternité.*

Dans la mesure où il m'apparaît inadmissible que TOUTES les femmes qui s'engagent dans la maternité soient pénalisées, à court, à moyen et à long terme, des points de vue social et économique.  
Je, soussignée, soussigné, DÉCLARE :

Partager et appuyer les valeurs et les principes suivants défendus par le Regroupement Naissance-Renaissance et la Coalition nationale pour la reconnaissance de la maternité :

- ✓ Nos enfants sont certainement l'une de nos plus grandes richesses collectives;
- ✓ La grossesse, l'accouchement et l'allaitement font partie d'un processus physiologique intense relié au corps de la femme. Cet engagement de la femme en période périnatale, période qui commence au tout début de la grossesse et se termine à la fin de l'année qui suit la naissance de l'enfant, requiert d'elle un fort investissement en temps et en énergie, ce qui a nécessairement un impact sur sa disponibilité à réaliser ses activités habituelles;
- ✓ Cet engagement de la femme en période périnatale est un temps d'investissement social que nous devons reconnaître comme étant une contribution essentielle à la richesse et à la continuité de notre collectivité;
- ✓ Le soutien social et économique de TOUTES les femmes qui traversent la période périnatale doit être perçu sous l'angle d'une responsabilité collective dans une perspective de justice et d'équité envers les femmes.

Il est grandement temps que nous, citoyennes et citoyens, assumions collectivement nos responsabilités et agissions ensemble pour une réelle reconnaissance sociale et économique de l'engagement de la femme en période périnatale. J'exige que ces valeurs et ces principes orientent et se retrouvent dans l'ensemble des politiques gouvernementales québécoises et canadiennes.

Les trois axes de revendications de la Coalition pour la reconnaissance de la maternité sont :

- L'instauration de mesures de conciliation maternité-occupation (occupation = travail, recherche d'emploi, études, bénévolat, etc.) dans tous les secteurs d'activité de la société québécoise
- L'instauration de mesures fiscales qui tiennent compte de la situation économique particulière des femmes qui vivent la période périnatale
- L'instauration d'une mesure universelle de soutien économique, prestation ou allocation universelle, pour les femmes qui vivent la période périnatale



## PÉTITION

POUR LA RECONNAISSANCE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE  
DE L'ENGAGEMENT DE LA FEMME EN PÉRIODE PÉRINATALE

### Adhésion aux valeurs et aux principes

No	Nom (en lettres moulées)	Signature	Ville
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			
11.			
12.			
13.			
14.			
15.			
16.			
17.			
18.			
19.			
20.			

**A RETOURNER AVANT LE 31 MARS 2003 au Regroupement Naissance-Renaissance :**

Par la poste : 110, rue Ste-Thérèse, bureau 201, Montréal (Québec), H2Y 1E6

Par télécopieur : (514) 392-9060

**AUTRES INFORMATIONS :**

Téléphone : (514) 392-0308 • Courriel : [maternite\\_rnr@cam.org](mailto:maternite_rnr@cam.org)

Site Internet : [www.cam.org/~rnr/](http://www.cam.org/~rnr/)



**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

***Maternité :***

***Pour une reconnaissance sociale et économique  
de l'engagement de la femme en période périnatale***

**Montréal, le lundi 24 février 2003** - La *Coalition pour la reconnaissance de la maternité* lance aujourd'hui un appel à la population pour qu'elle signifie son appui aux revendications qu'elle compte faire entendre aux décideurs des différents paliers de gouvernement au cours des prochaines semaines. «*Les femmes s'appauvrissent par la maternité. Nos études ont démontré que les pertes brutes financières des femmes en période périnatale sont de l'ordre de 50% en moyenne*<sup>1</sup>», de déclarer Véronique Moreau, porte-parole de la *Coalition*.

La *Coalition pour la reconnaissance de la maternité* considère qu'un soutien social et économique de **toutes les femmes** qui traversent la période périnatale doit être reconnu comme une responsabilité collective. Plus de 40 % des femmes qui s'investissent dans la maternité ne recevront aucune prestation financière. Elles sont travailleuses à temps partiel, travailleuses autonomes, étudiantes, femmes sans chèque ou femmes vivant de l'aide sociale ! «*Quant cesserons-nous de reconnaître la maternité au travers un statut d'emploi ? La grossesse, l'accouchement et la période périnatale, qui inclut l'allaitement, font partie d'un processus psychophysiologique relié à la femme. Lorsqu'elle s'engage dans la maternité, elle offre une contribution essentielle à la richesse et à la continuité de notre collectivité*», de souligner Martine Simard, porte-parole de la *Coalition*. En 2003, la femme est toujours pénalisée au travers la maternité. Cette situation est injuste et doit changer.

La population est invitée à signifier son appui aux revendications de la *Coalition* sur son site Internet : [www.cam.org/~rnr/coalition](http://www.cam.org/~rnr/coalition) ou en composant le numéro de téléphone : (514) 392-0308.

---

*1. Le coût de la maternité des femmes au Québec*, Ruth Rose et Catia Corriveau-Dignard, Relais-femmes et UQAM, 1998, et *Maternité et travail : une analyse exploratoire de la condition socio-économique des femmes primipares en période périnatale*. Catherine Bourgault et Anne Quéniart, Relais-femmes et UQAM, 1998.



### Trois grandes revendications

1. Instauration de **mesures de conciliation maternité-occupation**<sup>2</sup> dans tous les secteurs d'activités de la société.
2. Instauration de **mesures fiscales** qui tiennent compte de la situation économique particulière des femmes qui vivent la période périnatale.
3. Instauration d'une **mesure universelle** de soutien économique, prestation ou allocation universelle, pour toutes les femmes qui vivent la période périnatale.

La *Coalition pour la reconnaissance de la maternité* s'est formée le 17 juin 2002. Elle est un lieu de concertation et un moteur d'action pour obtenir les changements sociaux et politiques nécessaires à la reconnaissance de l'apport des femmes durant la période périnatale. On y retrouve les organismes suivants :

- Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ)
- Association féminine d'éducation et d'action sociale (Afeas)
- Centre québécois ressources à la petite enfance (CQRPE)
- Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
- Fédération des femmes du Québec (FFQ)
- Mouvement autonome et solidaire des sans emploi (MASSE)
- Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec (RIOPRQ)
- Regroupement Naissance Renaissance (RNR)

- 30 -

Pour information : Linda Lévesque  
(514) 389-2035; cellulaire : (514) 242-8909

Source : *Coalition pour la reconnaissance de la maternité*

---

2. Le terme «occupation» est utilisé pour : travail, recherche d'emploi, études, bénévolat, travail au foyer, etc.

# COALITION POUR LA RECONNAISSANCE DE LA MATERNITÉ

## PLATE-FORME

### BREF HISTORIQUE

Le Regroupement Naissance Renaissance (RNR) s'inscrit dans un mouvement communautaire et féministe. Le RNR représente plus de 35 groupes à travers le Québec qui travaillent auprès des femmes et des familles en lien avec la périnatalité. Nous avons constaté que les femmes s'appauvrissent et vivent un manque de reconnaissance lorsqu'elles font le choix d'avoir des enfants. Régulièrement, les femmes nous ont témoigné de leur expérience et des obstacles qu'elles rencontrent durant cette période périnatale. Fort de son expertise en cette période, le RNR a décidé de trouver des moyens de changer ce que tant de femmes dénoncent.

Dans le cadre d'un projet, intitulé *Vers la reconnaissance sociale et économique de l'engagement de la femme en période périnatale* et subventionné par Condition féminine Canada, une première étape a permis de mener deux études universitaires. La première étude « Le coût de la maternité des femmes au Québec »<sup>1</sup> trace le portrait de l'appauvrissement des femmes durant la période périnatale en chiffrant les pertes de revenus. La deuxième étude, « Maternité et travail »<sup>2</sup> : *une analyse exploratoire de la condition socio-économique des femmes primipares en période périnatale* » démontre comment les femmes connaissent peu leurs droits et la loi et décrit comment elles assument le choix d'avoir des enfants et les conséquences comme les pertes financières et professionnelles.

Dans une deuxième étape, les constats de ces études ont été validés lors d'une *tournée de consultation*, à travers le Québec, effectuée auprès de 120 femmes de toutes provenances et vivant diverses réalités comme mères. Cette tournée a aussi permis d'identifier plus clairement leurs besoins et leurs revendications en regard de la reconnaissance de la maternité.

En mars 2001 un *forum national*,<sup>3</sup> constituant la troisième étape du projet, a regroupé près d'une centaine de femmes, tant des individuelles que des représentantes de différents organismes concernés par cette problématique. Ce forum a permis des débats et des réflexions entre des femmes qui étaient mères, travailleuses, chercheuses, étudiantes, syndicalistes, etc. De ces discussions, est ressorti un ensemble de recommandations pour faire reconnaître l'apport des femmes durant la période périnatale.

<sup>1</sup> *Le coût de la maternité*, Ruth Rose et Catia Corriveau-Dignard, Relais-femmes et UQAM, 1998

<sup>2</sup> *Maternité et travail*, Catherine Bourgault et Anne Quéniart, Relais-femmes et UQAM, 1998

<sup>3</sup> Forum national, Regroupement Naissance Renaissance, 2001

## LE CONSTAT

L'ensemble des étapes du projet a permis de confirmer que les femmes s'appauvrissent pendant la période périnatale. Ce sont les femmes qui subissent les conséquences à court, moyen et long terme. La situation des femmes qui s'engagent dans la maternité semble, pour plusieurs, réglée depuis que le gouvernement fédéral a augmenté à (52) semaines la période durant laquelle elles peuvent se prévaloir de prestations de maternité et parentales dans le cadre du programme d'assurance emploi. Seules 60 % peuvent se prévaloir de ces prestations, à un taux de remplacement de 55 %. Ce sont les femmes qui, ont travaillé 600 heures dans la période précédente. Le 40 % qui ne reçoivent pas de prestations sont des travailleuses à temps partiel, des travailleuses autonomes, des étudiantes, des femmes sans chèque et des femmes sur l'aide sociale.

Les conséquences de la maternité sont nombreuses, l'étude: « Le coût de la maternité »<sup>4</sup> a démontré que maternité rime trop souvent avec pauvreté : diminution ou pertes de revenus. De plus, pour plusieurs elle signifie, arrêt ou ralentissement de la carrière, perte d'emploi, arrêt des études et absence de contribution à un fonds de pension.

Notons aussi que

- 20 % des femmes retournent au travail un mois après l'accouchement
- 50 % des mères monoparentales vivent dans la pauvreté
- Les pertes brutes financières des femmes en période périnatale sont de l'ordre de 50 % de leur salaire moyen

---

<sup>4</sup> Le coût de la maternité, Ruth Rose et Catia Corriveau-Dignard, Relais-femmes et UQAM, 1998

## **LA COALITION**

À partir de ces constats, le 17 juin 2002 avait lieu la première rencontre de la **Coalition pour la reconnaissance de la maternité**. Les huit groupes nationaux, travaillant auprès des femmes et des familles, et impliqués au sein de la Coalition sont :

- Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ)
- Association féminine d'éducation et d'action sociale (Afeas)
- Centre québécois de ressources à la petite enfance (CQRPE)
- Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
- Fédération des femmes du Québec (FFQ)
- Mouvement autonome et solidaire des sans emploi (MASSE)
- Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec (RIOPRQ)
- Regroupement Naissance Renaissance (RNR)

## **SON BUT**

Le but de la Coalition pour la reconnaissance de la maternité est de faire reconnaître l'engagement de la femme en période périnatale sur les plans social et économique.

La Coalition est un lieu de concertation et un moteur d'action pour obtenir les changements sociaux et politiques nécessaires à cette reconnaissance.

## **SES VALEURS ET PRINCIPES**

- Les enfants sont l'une des plus grandes richesses collectives.
- L'engagement de la femme durant la période périnatale (période qui commence lorsque la femme cherche à devenir enceinte et se termine à la fin de l'année qui suit la naissance de l'enfant) requiert un très grand investissement en temps et en énergie. Cet engagement a nécessairement un impact sur sa disponibilité et sa capacité à poursuivre ses activités habituelles.
- La grossesse, l'accouchement et la période périnatale, incluant l'allaitement, font partie d'un processus psychophysiologique relié à la femme.
- L'engagement de la femme en période périnatale est un temps d'investissement social que nous devons reconnaître comme étant une contribution essentielle à la richesse et à la continuité de notre collectivité.
- Le soutien social et économique de **TOUTES LES FEMMES** qui traversent la période périnatale doit être reconnu comme une responsabilité collective dans une perspective de justice et d'équité envers les femmes.

## SES TROIS GRANDES REVENDICATIONS

Il est grandement temps que nous, citoyennes et citoyens, assumions collectivement nos responsabilités et agissions ensemble pour une réelle reconnaissance sociale et économique de l'engagement de la femme en période périnatale. Dans ce contexte, la Coalition pour la reconnaissance de la maternité fonde son action sur trois grandes revendications :

1. L'instauration de **mesures de conciliation maternité-occupation** dans tous les secteurs d'activités de la société : (*occupation = travail, recherche d'emploi, étude, bénévolat, travail au foyer, etc.*)

À titre d'exemples:

- Assouplissement des règles relatives au milieu de travail : horaire plus flexibles, tâches plus adaptées
- Assouplissement des règles relatives aux études : possibilité de délai dans la remise des travaux, possibilité de ne pas être obligé de faire des travaux d'équipe, délai d'accomplissement dans l'obtention du diplôme
- Possibilité d'allaiter dans les lieux publics
- Soutien d'urgence ou temporaire pour les mères
- Répit parental, service de garde à temps partiel et occasionnel
- Lieux d'échanges pour les mères qui accueillent aussi les bébés

2. L'instauration de **mesures fiscales** qui tiennent compte de la situation économique particulière des femmes qui vivent la période périnatale;

À titre d'exemples:

- Abolition des taxes, T.P.S. et T.V.Q. sur tous les produits liés aux besoins de la femme en période périnatale et du bébé. Tel :les vêtements de maternité, les couches, les biberons, les vêtements pour le bébé, le mobilier et la literie destinée au bébé.
- Un crédit d'impôt remboursable pour les femmes moins bien nanties à la place du crédit non-remboursable personnel ou pour conjoint.

3. L'instauration d'une **mesure universelle** de soutien économique, prestation ou allocation universelle, pour les femmes qui vivent la période périnatale.

À titre d'exemples:

- Allocation de base pour soutenir toutes les femmes qui vivent la période périnatale
- Allocation familiale universelle pour les enfants

## **LE COMPARATIF AVEC L'ÉTRANGER**

Ici, au Québec, ce que nous demandons semble nouveau, mais plusieurs pays ont déjà des mesures aidant la femme en période périnatale. Par exemple, en Allemagne, une mesure permet à la mère un arrêt de travail pour un maximum de 3 ans, tout en protégeant son emploi. En Suède, le congé de maternité s'échelonne sur 15 mois, pouvant être réparti sur les huit premières années de l'enfant et il est payé à 80 %. De plus, la Suède doit offrir à tous les parents qui le demande une place en garderie.

Aux Pays-Bas, un crédit d'impôt est accordé aux familles monoparentales et familles les plus pauvres.

En Norvège, les mères qui n'ont pas exercé d'activité salariée touche une allocation unique de 6000\$ au moment de la naissance de l'enfant. Les parents seuls ont droit en plus à une prestation correspondant à environ 2500\$ par année. En plus, des allocations familiales sont versées à la mère ou au père s'il a la charge d'enfants de moins de 16 ans et les montants varie selon le nombre d'enfants du 1<sup>er</sup> au 5<sup>e</sup> enfant une aide de 2300\$ à 3000\$ sera accordé.

Ces pays reconnaissent ainsi, en partie, l'importance de la maternité et des enfants dans leur société. Pour la Coalition, il est très important de ne pas pénaliser la femme à travers la maternité et nous croyons que comme société nous devons permettre à toutes les femmes qui désirent vivre l'expérience de la maternité de le faire sans s'appauvrir.

**Pour appuyer la Coalition pour la reconnaissance de la maternité :**

Invitation à signer la pétition à l'adresse internet suivante :  
[www.cam.org/~rnr/coalition](http://www.cam.org/~rnr/coalition)

Regroupement Naissance-Renaissance  
110, rue Ste-Thérèse, bureau 201  
Montréal (Québec) H2Y 1E6



Depuis que le gouvernement fédéral a augmenté le congé de maternité à 52 semaines, on pense que tout est réglé, pourtant...

- 2 femmes sur 5 n'ont droit à aucun congé de maternité payé
- 1 femme sur 5 retourne au travail un mois après l'accouchement
- 1 mère monoparentale sur 2 vit dans la pauvreté\*

\*ROSE, R., CORRIVEAU-DIGNARD, C., LE COÛT DE LA MATERNITÉ DES FEMMES AU QUÉBEC, 1999

Dans le cadre de son projet *Vers la reconnaissance sociale et économique de l'engagement de la femme en période périnatale*, le RNR a documenté la situation vécue par les femmes et a écouté leurs besoins et leurs revendications. Études universitaires, consultations régionales, forum national ont permis de tracer le portrait de la situation.

Les conséquences économiques et sociales de la maternité pour les femmes sont difficiles :

- Diminution, perte ou absence de revenus
- Arrêt ou ralentissement de la carrière et des études
- Stress, fatigue, épuisement
- Difficultés de conciliation famille/travail
- Pauvreté, appauvrissement
- Absence de contribution au fonds de pension, etc.

Les femmes veulent des changements :

- Un régime d'assurance parentale distinct de l'assurance emploi
- Un régime universel pour toutes les femmes peu importe leur statut
- Des services adaptés aux besoins particuliers de la période périnatale : ex. arrêt de travail préventif, le droit de se reposer, etc.
- Des services adaptés aux besoins particuliers de la période postnatale : ex. des services de gardes adaptés, abordables et de qualité, soutien à l'allaitement, etc.

Les femmes veulent que l'on reconnaisse leur choix et leur contribution sociale à leur juste valeur.



Les points de vue exprimés ici sont uniquement ceux des auteures et ne représentent pas nécessairement la politique officielle de Condition féminine Canada.



CAMPAGNE POUR LA RECONNAISSANCE DE LA MATERNITÉ

Le Regroupement Naissance-Renaissance (RNR) est le porte-parole officiel des femmes et des familles du Québec pour faire reconnaître leurs droits et leurs besoins lors de la période périnatale, soit la grossesse, l'accouchement et l'année qui suit la naissance de l'enfant.

Le RNR coordonne la Coalition nationale pour la reconnaissance de la maternité. Ils travaillent ensemble à faire reconnaître la contribution sociale de TOUTES les femmes qui s'engagent dans la maternité. Ils ont besoin de l'appui du plus grand nombre de Québécoises et de Québécois pour donner de la force à leurs actions.

## Adhésion aux valeurs et aux principes

Dans la mesure où il m'apparaît inadmissible que TOUTES les femmes qui s'engagent dans la maternité soient pénalisées, à court, à moyen et à long terme, des points de vue social et économique, je, soussignée, soussigné, DÉCLARE :

Partager et appuyer les valeurs et les principes suivants défendus par le Regroupement Naissance-Renaissance et la Coalition nationale pour la reconnaissance de la maternité :

- Nos enfants sont certainement l'une de nos plus grandes richesses collectives;
- La grossesse, l'accouchement et l'allaitement font partie d'un processus physiologique intense relié au corps de la femme. Cet engagement de la femme en période périnatale, période qui commence au tout début de la grossesse et se termine à la fin de l'année qui suit la naissance de l'enfant, requiert d'elle un fort investissement en temps et en énergie, ce qui a nécessairement un impact sur sa disponibilité à réaliser ses activités habituelles;
- Cet engagement de la femme en période périnatale est un temps d'investissement social que nous devons reconnaître comme étant une contribution essentielle à la richesse et à la continuité de notre collectivité;
- Le soutien social et économique de TOUTES les femmes qui traversent la période périnatale doit être perçu sous l'angle d'une responsabilité collective dans une perspective de justice et d'équité envers les femmes.

### Informations :

Regroupement Naissance-Renaissance

Téléphone : (514) 392-0308 Télécopieur : (514) 392-9060

Courriel : maternite\_rnr@cam.org Site Internet : www.cam.org/~rnr/

## Formulaire d'adhésion

Il est grandement temps que nous, citoyennes et citoyens, assumions collectivement nos responsabilités et agissions ensemble pour une réelle reconnaissance sociale et économique de l'engagement de la femme en période périnatale. J'exige que les valeurs et les principes mis de l'avant par le RNR et la Coalition nationale pour la reconnaissance de la maternité orientent et se retrouvent dans l'ensemble des politiques gouvernementales québécoises et canadiennes.

Prénom et nom :

Organisation (si applicable) :

Adresse complète :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

Tranche d'âge : 15 à 25 26 à 45 plus de 45

Je signe : en mon nom au nom de l'organisme que je représente

Signature :



### À retourner au Regroupement Naissance-Renaissance

Par la poste : 110, rue Ste-Thérèse, bureau 201, Montréal (Québec) H2Y 1E6 • Par télécopieur : (514) 392-9060

Informations : Téléphone : (514) 392-0308 Courriel : maternite\_rnr@cam.org Site Internet : www.cam.org/~rnr/